

INFORMATIONS GENERALES

PRESENTATION

Cette année, la 11^{ème} édition du **Grand Prix National des Jeunes (GPNJ)** se tiendra du **9 au 12 mai 2018** à **Poitiers** (Vienne - 86).



Le **parc des expositions de Poitiers**, sera l'épicentre de cette manifestation, accueillant une grande partie des pratiques sportives ainsi que la restauration et le village des Jeux.



LES INSCRIPTIONS

Votre engagement définitif est à effectuer en ligne, du 15 janvier au 2 mars 2018.

<https://extranet.handisport.org>

Rubrique « Évènements »

Les conditions de participation

Veillez à bien prendre connaissance des conditions de participations décrites aux pages 5 et 6 du règlement sportif (en ligne sur le site de la FFH) :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| - Compositions des délégations | - Engagements sportifs autorisés |
| - Tarifs d'inscription | - Conditions min et max de pratique |
| - Limite d'âge | - Tenue sportive |
| - Licence sportive | - ... |

Hébergement

Lors de votre engagement en ligne, nous vous demanderons de **compléter précisément les différentes rubriques liées à l'hébergement** pour l'ensemble de votre délégation mais aussi de manière individuelle en indiquant l'indice de mobilité de chaque participant (jeunes et accompagnateurs).

Attention, il vous faut **renseigner l'indice de mobilité le plus « handicapant »** au niveau de l'hébergement (exemple : un jeune déficient visuel qui se déplacerait en fauteuil est à considérer comme une personne en fauteuil dans cette rubrique).

De façon à mieux répondre à vos besoins, merci également de **signaler toutes conditions d'hébergement particulières** (couple, parents/enfants, nécessité d'un accompagnateur auprès d'un jeune durant la nuit) et de nous indiquer la composition des chambres concernées.

Restauration

Avec la même attention que pour la rubrique « Hébergement », merci de remplir toutes les informations concernant vos choix de repas et de panier-repas.

Signaler toutes conditions de restaurations particulières (Allergies, repas spécifiques, types de repas), même si cela est déjà indiqué dans le dossier médical.

Engagements sportifs

Veillez à bien renseigner les informations de chaque participant (noms et prénoms, indice de mobilité, taille de t-shirt, classification, engagements sportifs, etc.)

De légères modifications réglementaires ont été effectuées et seront en vigueur dès cette édition. Aussi, de nouveaux sports ont intégré le programme compétitif. Il est donc impératif d'en prendre connaissance avant de procéder à votre engagement définitif.

Lors des inscriptions sportives de chaque jeune, merci de procéder au choix des disciplines en prenant impérativement **appui sur le règlement et le planning sportif général, afin de respecter la compatibilité des sports** proposés (en compétition).

Pour les besoins de classification en amont (le mercredi), merci de cocher la case prévue à cet effet dans le formulaire en ligne, lors de l'inscription de votre délégation.

Modifications, remplacement

Pour des raisons d'organisation, **à compter du 3 mars 2018, les modifications ne seront plus autorisées.**

Merci de prendre bonne note des délais suivants :

- Jusqu'au 30 mars 2018 : Seules pourront être tolérées les situations de remplacement d'un jeune par un autre à condition de respecter le sexe, la classification, l'indice de mobilité (identique ou plus léger) et les engagements sportifs du 1e.
- Jusqu'au 6 avril 2018 maximum, il sera possible de se voir rembourser l'inscription d'un jeune, à condition de fournir un justificatif médical, passée cette date, aucun remboursement ne sera envisageable.
- Mi-avril 2018 : Encaissement des règlements par chèque.

Documents administratifs à fournir avant le 2 mars

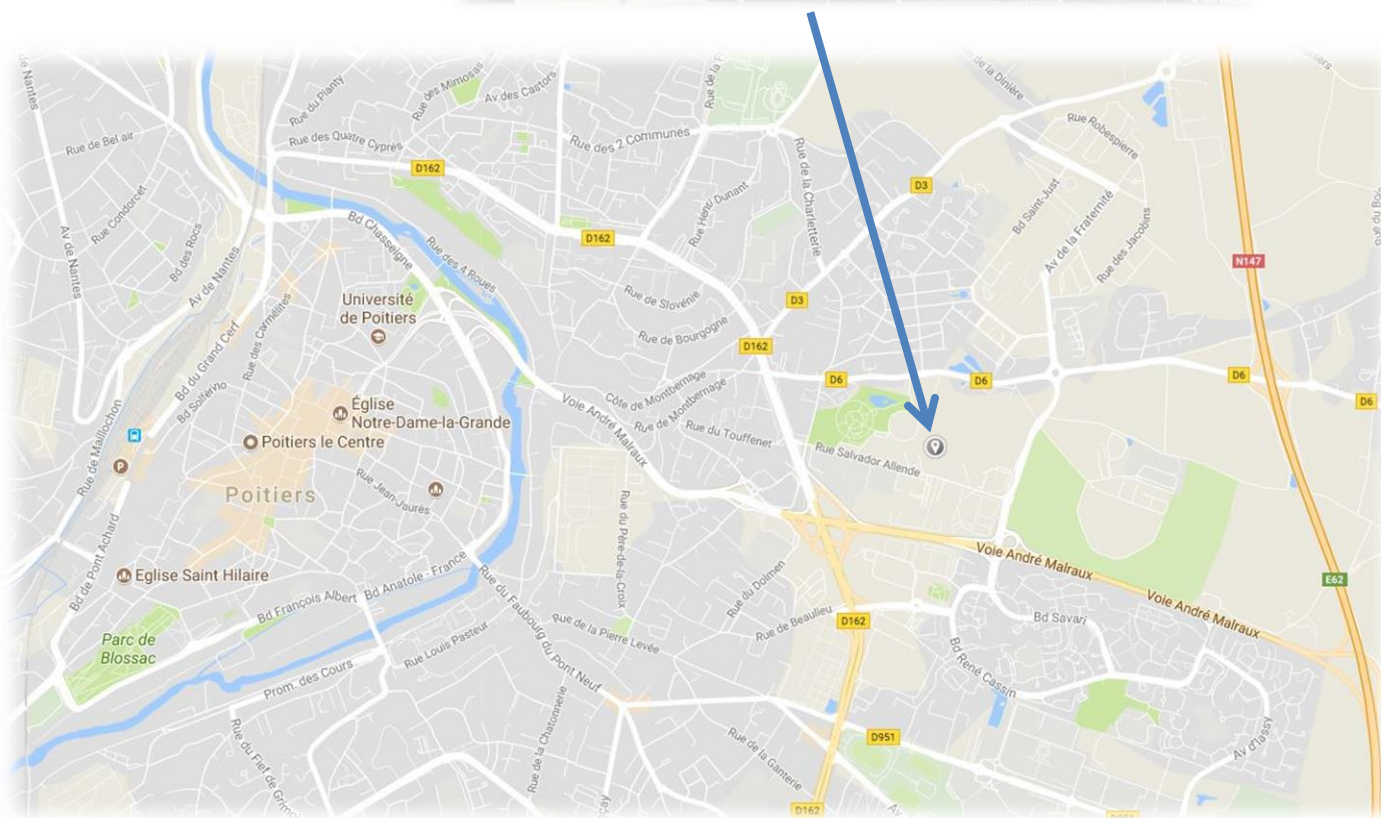
Documents	A fournir	Pour chaque jeune	Pour chaque accompagnateur
<u>La fiche de renseignements médicaux</u>	A retourner sous pli collectif avec l'annotation « Confidentiel et médical » à Charles HORDENNEAU au siège de la FFH (adresse voir ci-après).	oui	/
<u>Le certificat médical</u>	Il doit stipuler tous les sports pratiqués par le jeune lors du GPNJ. Tous modèles acceptés, certificat type à télécharger directement en ligne. Une fois rempli, joindre le document dans l'onglet « Documents Administratifs ».	oui	/
<u>Le testing kiné de classification (debout ou fauteuil)</u>	A télécharger directement en ligne. Une fois rempli, joindre le document dans l'onglet « Documents Administratifs ».	oui, sauf si déjà fourni au secteur Jeunes	/
<u>Droit à l'image et Autorisation de rapatriement sanitaire</u>	A télécharger directement en ligne. Une fois remplie, joindre le document dans l'onglet « Documents Administratifs ».	oui	oui
<u>La licence sportive</u>	A apporter sur place.	oui	/
<u>Carte d'identité et Carte vitale</u>	A apporter sur place.	oui	oui
<u>Règlement</u>	Chèque à l'ordre du: CRH Nouvelle Aquitaine A envoyer par courrier à Charles HORDENNEAU au siège de la FFH (adresse voir ci-après).	Pour l'ensemble de la délégation	

L'ÉVÉNEMENT

Accueil

Les délégations seront accueillies le **mercredi 9 mai 2018** à partir de **14h00** directement au village des Jeux, au Parc des expositions de Poitiers.

Parc des expositions
11 rue Salvador Allende
86000 Poitiers
Coordonnées GPS :
46°35'02.9"N// 0°22'25.3"E



A l'accueil, chaque délégation recevra :

● Un dossier général

- La présentation de son hébergement.
- Le détail de la répartition des chambres.
- Les cadeaux de bienvenue.
- Le programme des animations.

● Un dossier sportif

- Les programmes détaillés par sport.
- Les plans des différents lieux d'activités.
- Le récapitulatif des engagements sportifs pour chaque athlète.
- Les dossards, les badges (accréditations).

Selon votre horaire d'arrivée à l'accueil, 2 solutions vous sont proposées :

- **Arrivée avant 16h30**

Chaque délégation sera orientée vers son lieu d'hébergement et devra rapidement se rendre disponible pour être présente au Parc des expositions de Poitiers, afin d'y être installée pour la cérémonie d'ouverture prévue à 18h30 précises pour en découvrir les éléments forts (*présentation des délégations, animations, etc.*).

- **Arrivée après 16h30**

Chaque délégation sera invitée à patienter sur place en attendant la cérémonie d'ouverture et prendra possession de son hébergement à l'issue du dîner qui suivra cette cérémonie, **au-delà de 21h00.**

Nous vous recommandons fortement d'anticiper votre arrivée avant 16h, de manière à être dirigés vers vos lieux d'hébergement avant la cérémonie et ainsi pouvoir alléger votre soirée.

Cérémonie d'ouverture

Lieu : Parc des expositions de Poitiers

Elle débutera à **18h30 précises** en présence de toutes les délégations, les officiels et les invités et durera environ 1h.

La présentation des délégations, les serments et des spectacles composeront les éléments forts de cette cérémonie.

Nous incitons les délégations à être présentes au parc des expositions au minimum 20 minutes avant le début de la cérémonie d'ouverture soit à 18h10, pour y fluidifier votre installation.

Réunion technique

Lieu : Accueil des Arènes du Parc des expositions
(Bâtiment voisin du hall de restauration et cérémonie)

Nous vous demandons de **missionner un responsable de délégation**, afin d'assister à l'unique **réunion technique** qui se déroulera à l'issue du repas, de 20h30 à 21h30 environ.

Hébergement

Les délégations seront hébergées au sein de **diverses structures hôtelières ou de type résidence ou établissement, situés à Poitiers ou ses environs**, dans une limite maximale de 25 min en véhicule, pour les plus éloignées.

Les recherches de solution d'hébergement sont guidées par des besoins de regroupement maximum sur des structures avec une forte capacité d'accueil et/ou d'accessibilité. Dès la validation officielle des lieux d'hébergements, nous vous transmettrons pour chacun d'eux les notices d'hébergement ainsi que les procès-verbaux de sécurité.

A l'issue de la validation de vos engagements définitifs, nous procéderons à la répartition des délégations sur les différents sites et nous vous indiquerons votre lieu d'hébergement ainsi que les dernières informations relatives à votre séjour.

Restauration

Les petits déjeuners seront servis sur votre lieu d'hébergement.

Les déjeuners et les dîners seront servis au parc des expositions de Poitiers.

Médical

Une équipe médicale assurera la couverture sanitaire de la façon suivante durant le GPNJ:

- Présence de médecins, infirmières, kinésithérapeutes, sur les sites sportifs et le village du GPNJ (*compétitions, repas et animations*) aux heures de présence des participants.
- En complément de l'équipe médicale, présence de secouristes.
- Les soins de nursing élémentaires ne seront pas assurés par l'organisation. Une liste d'infirmières libérales sera donnée aux délégations le souhaitant.
- Chaque participant doit venir avec son traitement médical et ses matériels de soins en quantité suffisante pour la durée du GPNJ.

Afin de pouvoir faire preuve de réactivité en cas de nécessité, il est impératif de fournir à l'organisation (*sous pli « **Confidentiel et médical** »*) la fiche de renseignements médicaux complète **pour chaque jeune**, avec une attention particulière pour les jeunes ayant des pathologies spécifiques.

D'autre part, nous vous rappelons que pour être couvert par la licence handisport lors de l'évènement, le **certificat médical** qui a servi pour la prise de licence doit mentionner tous les sports pratiqués par le jeune durant le GPNJ. Si ces disciplines ne sont pas indiquées sur le certificat médical original, vous devez étendre ce dernier aux sports non cités pour le(s)quel(s) le jeune souhaite s'inscrire en compétition.

Pour faciliter vos démarches, un **certificat médical type spécifique GPNJ** est disponible en téléchargement dans l'onglet « documents utiles », lors de vos inscriptions en ligne.

Un contrôle sera effectué, c'est pourquoi nous vous demandons de nous fournir **une copie de ce certificat médical** (*à télécharger directement en ligne*).

Sécurité

Pour des mesures de sécurité et afin de respecter la législation mise en vigueur, la commission départementale incendie et sécurité impose la mise en place d'un dispositif spécifique, tel que la présence de professionnels pour assurer la sécurité des personnes.

Un contact avec les différents services du département (*Préfecture, SAMU et Pompier*) a été pris pour les informer de cet événement et de votre présence.

Sport

Déroulement de la compétition :

- *Mercredi 9 mai :*
Accueil (de 14h00 à 18h), cérémonie d'ouverture (18 h30) et réunion technique (20h30)
- *Jeudi 10 et vendredi 11:*
Epreuves sportives compétitives (voir programme sportif)
Animations en soirée
- *Samedi 12 mai:*
Epreuves sportives compétitives (matinée - voir programme sportif)
Cérémonie de clôture et annonce des résultats (début d'après-midi)
Animation surprise pour tous (16h-19h30)
Diner et soirée de gala

En parallèle, plusieurs activités sportives seront proposées en découverte, initiation ou démonstration.

Matériel et équipements sportifs :

Chaque jeune devra posséder ses propres équipements et matériels sportifs pour les sports en compétition - adaptés aux normes définies par la réglementation sportive - destinés à la pratique des disciplines concernées (ex : short, maillot, etc... pour l'équipement sportif ; et sarbacane, rampe, carabine, arc, etc.. pour le matériel sportif). Pour les sports en découverte, l'organisation fournira le matériel nécessaire.

Classification :

Pour remédier à la problématique posée régulièrement où des jeunes n'apparaissent pas dans leur bonne classification, le Secteur Jeunes propose désormais une démarche basée sur des TESTS FONCTIONNELS simples pour vous permettre de classer au plus juste vos jeunes.

De plus, nous vous rappelons que nos évènements sont exclusivement réservés aux jeunes en situation de handicap. Ainsi, tout jeune qui ne présentera pas de HANDICAP MINIMUM ne sera pas admis sur la manifestation.

Par ailleurs, vous trouverez dans les documents disponibles sur votre espace délégation en ligne, deux TESTING KINE – un pour les classes « debouts » et un pour les classes « fauteuils » – qui sont à remplir par une personne qualifiée du corps paramédical, et ce, pour chaque jeune participant au GPNJ, pour lequel cette fiche n'a pas encore été remplie lors d'un précédent évènement jeunes.

Afin de ne vous demander qu'une seule fois le test par jeune participant à un évènement National du Secteur Jeunes, nous constituerons une archive de ces derniers. C'est pourquoi nous vous demandons impérativement de les remplir en format numérique et de les renvoyer par mail à c.hordenneau@handisport.org (A NE PAS JOINDRE dans l'enveloppe « confidentiel » destinée au dossier médical).



GPNJ - Poitiers - 9 au 12 mai 2018

CONTACTS

FFH / Service Animation Sportive et Territoriale

42 rue Louis Lumière, 75020 Paris

Coordination générale et sportive:

Charles HORDENNEAU

06 58 59 46 45 / c.hordenneau@handisport.org

CRH Nouvelle Aquitaine / Antenne de La Rochelle

15 Rue des Petits Bonnevaux, 17220 Saint-Vivien

Président du Comité d'organisation :

Dominique NADALIÉ

06 62 46 78 87 / dominique.nadalie@bbox.fr

Coordination générale :

Bastien DROBNIEWSKI

06 58 33 39 10 / b.drobniewski@handisport.org